CARVIN

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Modification simplifiée n°2026/097 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Conformément aux dispositions de l'article L.153-47 du Code de l'urbanisme, la commune de Carvin informe les habitants de la mise à disposition du public du dossier relatif au projet de modification simplifiée n° 2026/097 du Plan Local d'Urbanisme.

Cette procédure a pour objet:

La modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme permettra d'étendre la zone UZ afin de rendre possible l'implantation d'une clinique ophtalmologique, renforçant ainsi l'offre de soins sur le territoire communal

Le dossier de modification simplifiée sera mis à disposition du public, du 15 juillet au 15 août inclus

Le dossier pourra être consulté :

- en mairie de Carvin située 1 Rue Thibaut
 62220 CARVIN aux jours et horaires habituels d'ouverture au public ;
- sur le site internet de la commune

Pendant toute la durée de la mise à disposition, le public pourra formuler ses observations :

- sur le registre mis à disposition en mairie ;
- par courrier adressé à Monsieur le Maire à l'adresse suivante : **Mairie de Carvin**
 Rue Thibaut
 62220 CARVIN ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : **serviceurbanisme@carvin.fr**.

À l'issue de la mise à disposition, un bilan des observations du public sera établi et présenté au conseil municipal, qui délibérera sur l'approbation de la modification simplifiée du PLU.

Le présent avis sera affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Fait à Carvin, le 7 juillet 2026

Philippe KEMEL

Maire de Carvin

MAIRIE DE CARVIN 62220